

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Ce présent rapport décrit et commente le budget de la commune des Pieux pour l'exercice 2026. Celui-ci s'inscrit dans les orientations budgétaires qui vous ont été présentées et détaillées lors de la dernière séance du conseil municipal.

1. L'équilibre budgétaire

Le budget primitif 2026 s'équilibre à **12 242 000,00 €** de la façon suivante :

	Exercice 2025 en €	Restes à Réaliser en €	Résultat Reporté en €	Total en €
Dépenses de fonctionnement	5 882 000,00 €			
Dépenses d'investissement	5 568 707,50 €	791 292,50 €		
Total des dépenses	11 450 707,50 €	791 292,50 €		12 242 000,00 €
Recettes de fonctionnement	3 709 802,40 €		2 172 197,60 €	
Recettes d'investissement	3 571 210,60 €	970 401,00 €	1 818 388,40 €	
Total des recettes	7 281 013,00 €	970 401,00 €	3 990 586,00 €	12 242 000,00 €

2. La section de fonctionnement et ses principaux ratios

La section de fonctionnement s'élève à 5 882 000,00 € soit une hausse de 212 000 € (+3,74%) par rapport au BP 2025.

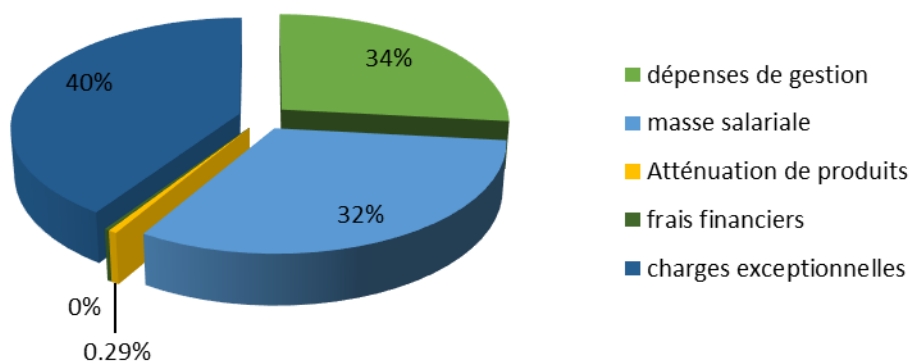
2.1. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2025 ainsi que les propositions pour l'année 2026.

Vue d'ensemble		BP 2025	BP 2026	Variation de BP à BP
DEPENSES		5 670 000 €	5 882 000 €	+ 212 000 €
011	Charges à caractère général	1 310 600 €	1 478 800 €	+ 168 200 €
012	Charges de personnel	1 730 000 €	1 750 000 €	+ 20 000 €
014	Atténuation de charges	37 000 €	30 000 €	- 7 000 €
65	Autres charges de gestion courante	2 170 100 €	2 207 173 €	+ 37 073 €
66	Charges financières	8 000 €	15 000 €	+ 7 000 €
67	Charges spécifiques	1 000 €	1 000 €	=
68	Dépréciations	1 942 €	27 €	- 1 915 €
042	Ordre	411 358 €	400 000 €	- 11 358 €
RECETTES		3 506 947,47 €	3 709 802,40 €	202 854,93 €
013	Atténuation de charges	50 000 €	50 000 €	0 €
70	Produits des services	177 500 €	139 800 €	- 37 700 €
73	Impôts et taxes	1 164 100 €	1 309 150 €	+ 145 050 €
731	Fiscalité locale	1 114 200 €	1 102 000 €	- 12 200 €
74	Dotations, subventions et participations	798 500 €	771 300 €	- 27 200 €
75	Autres produits de gestion courante	150 000 €	265 000 €	+ 115 000 €
77	Produits exceptionnels	1289,47 €	622,40 €	- 667,07 €
042	Opération ordre	51 358 €	71 930 €	+ 20 572 €
002	Résultat reporté	2 163 052,53 €	2 172 197,60 €	+ 9 145,07 €

2.2. Dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement (hors écritures d'ordre) :



Chapitre 011 – Charges à caractère général

Au sein de ce chapitre sont prévues toutes les dépenses liées au fonctionnement des services (prestations de services, fluides, vêtements de travail, formation des agents, entretiens de bâtiment, etc...).

Il est proposé de retenir un montant de 1 478 800 €, soit + 168 200 € qu'au Budget Primitif 2026 (+12,83%). Les dépenses ont été évaluées en fonction du compte financier unique 2025 et des prévisions des fluctuations des prix en prenant notamment en compte :

- Contribution au déficit du pôle de proximité (+95 000€)
- Augmentation de la DSP (+46 000 €)
- Marché vitrerie et nettoyage du pôle enfance (+21 500 €)

Les dépenses relatives à l'entretien des bâtiments ont fait l'objet d'un arbitrage en fonction des priorités et de la maîtrise des dépenses.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Les dépenses de personnel constituent une part essentielle du budget, leur maîtrise demeure donc un enjeu majeur.

Il est à noter l'augmentation des cotisations CNRACL qui représente pour 2026 un surcout de près de 30 000 €.

L'impact sur ce chapitre devrait être d'environ +20 000 €, soit +1,16%, pour la collectivité ce qui amène à la prévision d'inscription budgétaire à 1 750 000 € pour 2026.

Chapitre 014 – Atténuation des produits

Les contributions au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) devrait être en baisse sur 2026 pour atteindre un montant de 30 000 €.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

A ce chapitre sont inscrites les subventions versées à différents organismes (CCAS, associations) ainsi que les indemnités aux élus.

Les subventions aux associations constituent des charges importantes pour la commune, il est prévu une stabilité de l'enveloppe allouée.

Ce chapitre s'élève à 2 207 173 € soit une augmentation de près de +37 073 d'euros qui s'explique par l'équilibre de la section de fonctionnement.

Chapitre 66 – Charges financières

Une légère hausse est à prévoir sur ce chapitre du fait de la potentielle souscription à un emprunt pour le financement des travaux de rénovation des Aubépines.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Avec la nomenclature M57, on retrouve seulement les dépenses relatives aux titres annulés (1000€).

Chapitre 68 – Dotations aux provisions

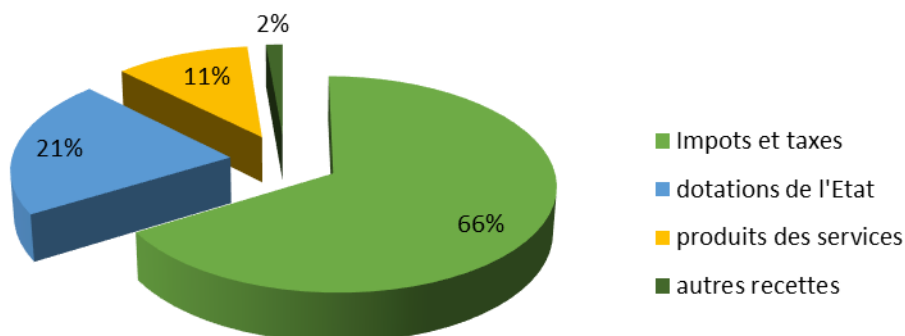
Sur ce chapitre, on retrouve les provisions pour les éventuels impayés à venir.

Chapitre 042 – Dépenses d'ordre

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 400 000 €, elles abondent la section d'investissement.

2.3. Recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement :



Chapitre 013 – Atténuation des charges

Ce chapitre correspond aux recettes de l'assurance maladie et aux remboursements perçus pour les activités syndicales des agents. Ce chapitre budgétaire reste complexe à évaluer car il dépend notamment des arrêts maladie des agents.

Chapitre 70 – Produits des services (régies, occupation du domaine public)

Les recettes de ce chapitre sont en baisse. En effet, les régies médiathèque, Villes en scène et spectacles mairie ont été clôturées. Sur ce chapitre est également prévue la recette du coût de l'agent mis à disposition du CCAS et de l'agent mis à disposition du camping. Du fait de la contractualisation d'un bail commercial, les recettes relatives au Sciot Cial Club ne seront plus imputées sur ce chapitre.

Chapitres 73 et 731– Impôts, taxes et fiscalité locale

Ces ressources constituent plus de 50% des recettes de fonctionnement de la commune et incluent les attributions de compensation du Cotentin. Les taux resteront inchangés. Une hausse des valeurs locatives (+0,8%) augmentera les produits de la fiscalité directe.

Chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre comprend notamment les dotations de l'Etat dont la DGF.

La dotation globale de fonctionnement :

A l'heure où ces lignes sont rédigées, les montants qui seront attribués dans le cadre de la DGF ne sont pas encore fournis, mais devraient être revus à la baisse, comme la DC RTP.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Dans ce chapitre sont perçues les recettes des locations des différents logements, bureaux, camping de la Forgette, salles, bail commercial. Elles varient en fonction des besoins des partenaires et sont difficilement prévisibles.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Les recettes attendues à ce chapitre correspondent pour l'essentiel à des remboursements d'assurances suite à des sinistres et aux cessions de biens.

3. La section d'investissement et ses principaux ratios

La section d'investissement s'équilibre à 6 360 000,00 €.

3.1. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2025 ainsi que les propositions pour l'année 2026.

Vue d'ensemble		BP 2025	BP 2026
DEPENSES		4 407 000 €	6 360 000 €
20	Immobilisations incorporelles	245 650 €	241 148 €
204	Subventions d'équipement versées	366 510 €	186 800 €
21	Immobilisations corporelles	373 740 €	207 270 €
23	Immobilisation en cours	1 844 100 €	3 326 700 €
16	Remboursement en capital de la dette	56 651,79 €	1 410 859,50 €
040	<i>Amortissement eaux pluviales + AC podium</i>	51 358 €	71 930 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	57 500 €	124 000 €
	Restes à réaliser	1 411 490,21	791 292,50 €
RECETTES		4 407 000 €	6 360 000 €
13	Subventions d'équipement	541 695,44	1 977 210,60 €
16	Emprunts	0 €	1 000 000 €
10	FCTVA/Taxe Aménagement	70 000 €	70 000 €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	411 358	400 000 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	57 500	124 000 €
	Restes à réaliser	1 160 647	970 401 €
	Résultat reporté	2 165 799,56	1 818 388,40 €

3.2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont essentiellement constituées des travaux structurants réalisés pour entretenir et développer les équipements de la ville et pour le remboursement de la dette.

Le volume des investissements pour 2026 s'établirait à près de 3,5 millions d'euros hors remboursement de la dette et écritures d'ordre.

La municipalité s'inscrit dans une démarche pluriannuelle d'investissement. Quelques grands projets sont prévus pour l'année 2026 :

- Réhabilitation de la résidence autonomie « Les Aubépinnes » 2 502 000 €
- Etude salle polyvalente 30 000 €
- Réhabilitation ancienne crèche 702 000 €
- Liaison piétonne Les Costils 20 000 €
- Travaux sur le bâtiment d'accueil du camping 45 000 €
- Modernisation des équipements de loisir de la commune 32 680 €
- Aménagement d'un jardin à l'Ilot Victor Hugo 10 000 €

Les restes à réaliser pour l'année 2025 s'élèvent à 791 292,50 €.

3.3. Recettes d'investissement

Les recettes 2026 pour financer les nouveaux investissements sont :

- FCTVA	60 000 €
- Taxe d'Aménagement	10 000 €
- MAM :	
○ DETR : 251 000 €	
○ FDC : 58 760€	
○ CAF : 71 000 €	
○ CD50 : 63 000 €	
- Les Aubépines :	
○ FDC : 700 000 €	
○ CARSAT : 500 000 €	
○ CD50 : 400 000 €	

Les restes à réaliser 2025 s'élèvent à 970 401 €